

Contrat engagement solidaire 2026 établi en 3 exemplaires (abonné, producteur, archivage)

CHEVRES

PRODUCTEUR

Entre
Ferme de la Noue
 Claudie LE QUERE
 78720 LA CELLE LES BORDES
dit "la productrice"

ABONNÉ(E)

Et
Nom et Prénom
 Adresse
 Téléphone
 Adresse mail
dit "l'abonné(e)"

OBJET ET EXPOSÉ DU CONTRAT

Déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat d'une part de production en vue de soutenir la productrice Claudie LE QUERE.

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP et dans les statuts et le règlement intérieur (voir site web) de l'association "Le Panier de la Tour Penchée" :

L'ABONNÉ(E) à jour de sa cotisation de l'année en cours.

PREFINANCER la production,

PRENDRE SA PART à chaque distribution, les jeudis **aux dates indiquées ci-contre** (ou à procéder à son remplacement en cas d'impossibilité),

ASSUMER les imprévus liés à la production,

ÊTRE SOLIDAIRE du producteur.

LE PRODUCTEUR partenaire

LIVRER DES PRODUITS de qualité,

ÊTRE PRÉSENT lors des distributions,

INFORMER sur le mode de fixation des prix, ses méthodes de travail, sa situation financière, ses projets, les difficultés de la ferme,

ACCUEILLIR les abonné(e)s sur sa ferme,

PARTAGE

Vie Associative
 Centre Sportif Daniel RebiFFé
 2 avenue des Meuniers
 91150 ETAMPES

Fromages au lait de chèvre BIO

Horaire
 18h- 19h30

8 distributions d'avril à novembre : 9 avril / 14 mai / 4 juin / 25 juin / 3 septembre / 24 septembre / 15 octobre / 5 novembre

Durée du contrat : 1 saison de mars à octobre*

L'abonné(e) s'engage à prendre sa commande.

ATTENTION : ces produits sont périssables. Il ne sera pas possible de les mettre de côté en cas d'oubli .Le prix payé sera celui des produits **commandés**.

Un abonnement en cours de saison reste possible.

***interruption pendant les vacances scolaires d'été.**

PAIEMENTS

Je choisis (Cochez votre choix)

☐ **1 chèque** du montant total des produits réservés sur la durée du contrat

☐ **2 chèques maximum** chacun de la moitié du prix de réservation sur la durée du contrat, qui seront encaissés en Mars et Sept.

	Banque – N° chèque	Montant	Dépôt en
1^{er}			Avril 2026
Paiement en deux fois :			
1^{er}			Avril 2026
2^{ème}			Sept 2026
TOTAL			

Tous les chèques sont à libellés à l'ordre **de Ferme de la Noue**, tous datés du jour de signature du contrat.

Je m'abonne: remplir le tableau ci-dessous

Produits	Prix en euros	Prix pour 8 distributions	Nbre de lots	Prix TOTAL
4 crottins	16	128		
2 cendrés (pyramide et / ou bûche)	16	128		
2 briques	11,5	92		
Lot panaché de 3 fromages: 1 crottin, 1 brique, 1 cendré	17	136		
Lot surprise (change à chaque distribution)	17	136		
Lot séchons (3 crottins ou 2 briques) – fromages très très secs (à râper façon parmesan)	11	88		
Faisselle Chèvre 500 grammes (DLUO 7jours à 4°)	4,80	38,4		
Lait de chèvre cru – 1 litre (DLUO 3jours à 4°)	4,20	33,6		
Tomme entière, 500g au démoulage (1 seule distribution, le 4 sept.)	19,60	/		
TOTAL GENERAL				

Le prix payé sera celui des produits commandés. Les fromages choisis sont livrés en lots, préemballés à chaque distribution.

L'ABONNÉ(E)
 Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

LE PRODUCTEUR
 Précédé de la mention "lu et approuvé"

DATE

En cas de situation exceptionnelle (catastrophe climatique, pandémie, attaque d'extraterrestres...) les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une AGE spécifique à cette situation, réunissant les membres du bureau, l'agriculteur et tous les membres de l'association.